



>> Réalisée en 2015



## 1 | PROFILS DES STAGIAIRES

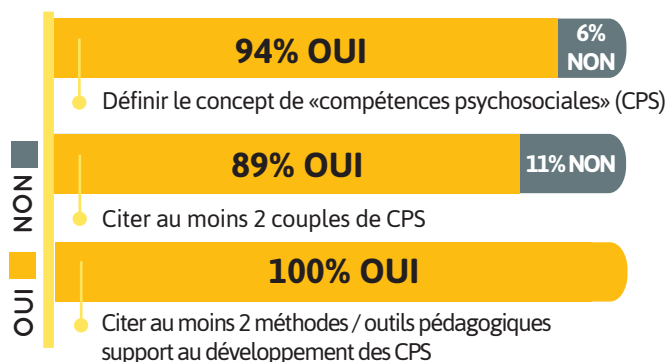
27 stagiaires ont suivi la formation au cours de 3 sessions départementales. Au moment de l'évaluation, un seul n'a pu être recontacté (adresse mail obsolète). Au total, 18 ont participé à l'enquête, soit un taux de retour de 67%.

4 coordonnateurs / chargés de projet • 4 assistantes sociales • 2 infirmières • 2 secrétaires administratives, 2 éducateurs spécialisés • 1 psychologue • 1 ouvrier professionnel qualifié en hôtellerie • 1 bénévole • 1 étudiant stagiaire.

## 2 | CONNAISSANCES & CAPACITÉS ACQUISES PENDANT LA FORMATION

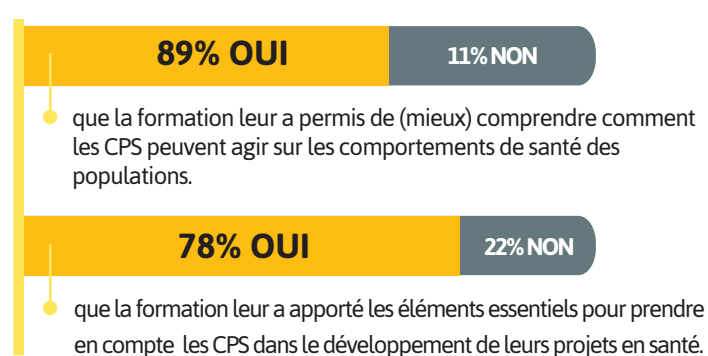
### GRAPHIQUE 1. CONNAISSANCES ACQUISES (déclaratif) :

Nombre de répondants capables de :



### GRAPHIQUE 2. CAPACITÉS ACQUISES (déclaratif) :

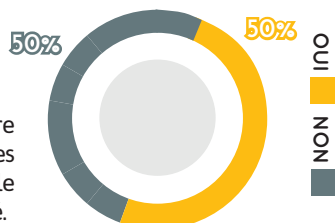
Nombre de répondants déclarant :



## 3 | TRANSFERTS DES ACQUIS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

### GRAPHIQUE 3.

Nombre de répondant ayant mis en œuvre les connaissances / compétences acquises pour intégrer le concept des CPS dans le développement de leurs projets en santé.

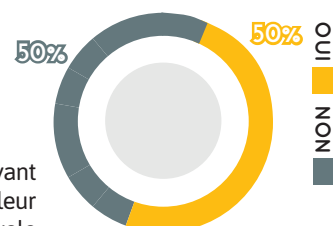


Une partie des personnes ayant répondu favorablement (graphique n°3), déclarent avoir mis en pratique les connaissances et compétences acquises pour développer des projets sur la thématiques des CPS. Celles-ci décrivent des projets auprès des jeunes (médiation par les pairs en collège par exemple), des projets sur la thématique du bien-être psychique et l'estime de soi ou encore l'utilisation d'outils comme le photolangage au sein de séances abordant les CPS. L'autre partie évoque également une prise en compte des CPS dans le développement de leurs projets mais aussi largement dans le cadre de l'activité de leur structure pour l'animation, l'accueil et l'orientation du public. Les personnes n'ayant pas mis en pratique la formation apportent des explications différentes. Pour certains leurs projets n'ont pas encore débutés. Pour d'autres, soit ils occupent des postes qui ne nécessitent pas la mobilisation de ces acquis, soit les compétences de leurs structures et/ou leur organisation ne permettent pas encore la mise en œuvre de projets sur cette thématique.

## 4 | IMPACT DE LA FORMATION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

### GRAPHIQUE 4.

Nombre de répondant ayant développé et/ou fait évoluer leur pratique professionnelle ou bénévole suite à la formation.



Les stagiaires ayant répondu se sont appropriés la formation différemment en fonction de leur expérience. Une partie des stagiaires avait déjà l'habitude d'intégrer les CPS à leur pratique. La formation leur a permis de clarifier certaines notions et renforcer leurs compétences. Pour d'autres, la formation a fait évoluer leur façon de travailler (concentrer la réflexion sur la relation à l'autre, considérer l'individu comme une personne ressource, etc.) dans le cadre d'entretiens individuels auprès de jeunes par exemple. Dans l'ensemble, la formation a également permis aux stagiaires de se questionner personnellement sur leurs propres CPS et la façon dont elles peuvent avoir une influence sur leur pratique professionnelle. Les personnes ayant répondu « non », évoquent un manque de temps et de disponibilité.

## 5 | CONCLUSION

La formation a permis aux stagiaires de comprendre le concept, de connaître les différentes compétences psychosociales et de découvrir des outils support au développement des CPS. Elle leur a permis de mieux comprendre comment les CPS peuvent agir sur les comportements de santé des populations. Pour la moitié d'entre eux, ces 2 jours leur ont apporté les éléments essentiels pour développer des actions ou projets en lien avec les CPS après la formation, voire d'intégrer ce concept dans le cadre de l'activité globale de leur structure ou service.

Suite aux résultats de cette évaluation et de l'enquête de besoins menée en 2015, la FRAPS a mis en place en 2016, une formation intitulée « Les compétences psychosociales au service de la promotion de la santé ». Cette formation développée et animée par les antennes territoriales d'Indre et Loire, du Loir et Cher et du Loiret a notamment pour objectif d'initier les stagiaires à la mise en place d'un projet en éducation pour la santé en s'appuyant sur les CPS.